

DOSSIER PRESSE VILLENEUVE-LA-GARENNE (92)

INAUGURATION DE LA 1^{ère} PHASE DE DESENCLAVEMENT DES QUARTIERS SUD

CLE DE VOUTE DE L'OPERATION ANRU

Valorisation, recomposition et irrigation de l'espace public :

Création, prolongement et aménagement de 850 m de voies piétonnes, cyclistes & automobiles
Reconfiguration des accès aux équipements publics, à la station du futur tramway, au centre-ville

Performance environnementale :

Aménagements paysagers en surface et rationalisation des VRD en sous-sol

L'expertise de la SEM92, 1^{er} aménageur des projets ANRU
pour concevoir le symbole du renouveau du quartier



© Fabrice Boissière

CONTACT PRESSE

Eugénie Dautel / 01 47 64 19 80 / 06 60 10 86 30 / eugenie@openspace.fr

LA CLE DE VOUTE DE L'OPERATION ANRU

Fortement urbanisés, enclavés et sous-équipés, les Quartiers Sud font l'objet d'un projet de rénovation urbaine (convention ANRU signée en 2006) menée en cohérence avec les autres projets de la ville : prolongement du tramway T1, aménagement du centre commercial de la Bongarde... Cette opération porte sur le plus important quartier de logements sociaux de Villeneuve-la-Garenne, poursuivant la politique de recomposition urbaine et de diversification fonctionnelle menée par la ville.

Articulés autour de voiries peu entretenues et de nombreuses impasses, les Quartiers Sud souffraient d'un déficit d'accès. L'enjeu majeur du programme réside dans la création d'une nouvelle trame viaire valorisant l'espace public.

LA SEM92 : 1^{er} AMENAGEUR ANRU POUR RELEVER LE DEFI

Bénéficiant de plusieurs expériences sur le territoire communal et d'une expertise avérée dans le renouvellement urbain avec déjà 9 projets ANRU, la SEM92 est désignée pour mener cette opération complexe. Son intervention porte principalement sur le désenclavement du quartier, ce qui implique la recomposition d'un espace public de qualité, capable notamment de structurer les projets des bailleurs sociaux. Symbole du renouveau du quartier, la voie Promenade occupe une place centrale dans le projet de renouvellement urbain.

FACILITER LES CIRCULATIONS : AMÉNAGEMENT DE PLUS D'1 KM DE VOIERIES

La trame viaire est réorganisée à travers la création d'un maillage composé de plusieurs axes transversaux est-ouest venant s'articuler autour de la voie promenade, véritable colonne vertébrale de l'ensemble du secteur du Nord au Sud.

Recomposition des 4 axes majeurs structurants :

La voie promenade

Création d'un axe principal avec la requalification de la voie promenade, piétonne au centre sur 240 mètres et ouverte à la circulation automobile au Sud sur 150 mètres. Élargie sur plus de 11 mètres, elle accueille une piste cyclable sur la partie centrale, de nouvelles plantations, des aires de jeux et une mise en lumière spécifique.



La rue du Fond-de-la-Noue

Élargissement du trottoir ouest sur près de 300 mètres et installation d'un dispositif de protection 'Vigipirate' pérenne. Cet axe assurera une fonction de desserte des équipements publics et de l'école, notamment grâce à l'aménagement d'une aire de dépose des transports scolaires hors chaussée.



© Fabrice Boissière

Le boulevard Gallieni

Aménagement des trottoirs (élargissements, plantations...) sur 180 mètres et d'un carrefour à l'angle de la rue Gabriel-Fauré.



© Fabrice Boissière

La rue Edouard Manet

Le trottoir ouest de la rue a été réaménagé et accueille désormais des places de stationnement. Un nouvel éclairage et des plantations y ont été installés.

Création de 2 nouveaux axes transversaux pour optimiser l'irrigation du quartier :

La rue Gabriel Fauré

Cette voie nouvelle circulaire à double sens s'étend sur 130 mètres. Des stationnements et de nouvelles plantations y ont été aménagés.

La rue d'Artois

Ce nouvel axe transversal qui mesure actuellement 120 mètres atteindra à terme 160 mètres et sera circulaire dans les deux sens. Des stationnements et de nouvelles plantations y ont été aménagés.



© Fabrice Boissière

PLAN DU QUARTIER



RECONFIGURATION DES ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS PUBLICS

L'opération s'est concentrée dans un premier temps sur la reconfiguration des accès au groupe scolaire Jules-Verne avec la création de 3 nouveaux portails et l'aménagement de passages dédiés aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite. Cette recomposition intègre également le dispositif de sécurité Vigipirate notamment à travers l'élargissement des trottoirs à l'abord du groupe. L'espace piéton accueille désormais des bancs et des aires de jeux.

La création de nouveaux axes transversaux et la réorganisation des stationnements favoriseront les accès aux équipements publics du quartier comme l'Hôpital Nord ou la Halte Garderie (à venir).

En outre, l'ensemble du programme de reconfiguration de la trame viaire permet de relier le quartier à l'avenue de Verdun qui accueille l'arrivée du tramway T1 début 2012.

VALORISATION ENVIRONNEMENTALE

La valorisation de l'espace public passe aussi par un aménagement de qualité et respectueux de l'environnement :

Aménagements paysagers en surface

La SEM92 fait appel à Arpentère pour la mise en valeur paysagère du site, essentiellement sur la voie promenade avec un alignement continu de *Gleditsia Triacanthos* sur toute sa longueur. La bande boisée centrale se compose d'arbres existants (*platanus acerifolia*, *Acer platanoides*), d'arbres de rajeunissement (*Robinia pseudoacacia*, *Betula albosinensis*), de cépées (*Betula utilis*, *Salix fragilis*, *Robinia frizia*) et de plantes de sous bois (*menthe*, *campanule*, *epimedium*, *roses de Noël...*). Au total, ce sont plus de 80 essences différentes qui ont été plantées. La mise en lumière de cette artère a été largement soignée notamment avec l'implantation de mâts balanciers marquant les espaces de rencontre aménagés autour de bancs et d'aires de jeux.

© architecte_urbaniste_ellipse_paysagiste_arpentere



Rationalisation des VRD en sous-sol sur plus de 8000 mètres linéaires

Une vaste opération de modernisation et de rationalisation des VRD a été menée par la SEM92. Elle porte essentiellement sur la reconfiguration de :

- 2 300 mètres d'éclairage
- 1 700 mètres de câbles France Telecom
- 1 500 mètres de tuyaux de gaz
- 800 mètres de réseau EDF
- 625 mètres d'acheminement de l'eau
- 1 400 mètres pour l'eau potable

En outre, 3 bassins de rétention d'eau d'un volume de 1 500 m³ au total sont créés pour limiter les pollutions :

- 750 m³ rue Gabriel Fauré
- 235 m³ rue Claude Debussy
- 515 m³ rue des Terrasses



© Fabrice Boissière

A SUIVRE...

Suivront d'ici à 2014 pour la 2^e phase, l'aménagement de la voie promenade Nord, la création de 4 voies nouvelles et la création d'un jardin de 7 000 m² pour parachever l'ouverture des Quartiers Sud sur la Ville.

LES CHIFFRES CLES 1^{ère} PHASE

BUDGET TOTAL OPÉRATION	32,8 M€ HT
BUDGET 1 ^{ÈRE} PHASE	12,1 M€ HT
CRÉATION DE VOIES	1 ^{ère} phase : 300 mètres
RECOMPOSITION DE VOIES	1 ^{ère} phase : 870 mètres
RECONFIGURATIONS VRD	EDF : 800 mètres ECLAIRAGE: 2300 mètres GAZ: 1 500 mètres FRANCE TELECOM :1 700 mètres EAU : 625 mètres EAU POTABLE : 1 400 mètres
NOMBRE D'ESSENCES PLANTEES	Plus de 80

LES ACTEURS DU PROJET

MAÎTRE D'OUVRAGE	SEM92
URBANISTE	Ellipse
PAYSAGISTE	Arpentère

LE CALENDRIER

2006	Signature de la convention ANRU
2010	Lancement des travaux VRD Acquisitions foncières amiables
2011	Livraison des espaces publics phase 1
2014	Livraison des espaces publics phase 2

À PROPOS DE LA SEM 92

Créée en 1985, la SEM 92 est un acteur du développement urbain et économique, partenaire privilégié des collectivités et des bailleurs, au service de l'attractivité des territoires et des projets immobiliers. Son statut de droit privé lui apporte une souplesse d'intervention et une réactivité dans ses différents métiers de maître d'ouvrage, d'aménageur, de constructeur et de conseil, avec un souci permanent de l'intérêt public. Avec des équipes dédiées et adaptées, des expertises juridiques, financières, foncières et de communication, elle a la capacité d'accompagner ses clients dans toutes les phases de réalisation de leurs projets, des études aux travaux comme en témoigne sa récente certification Système Management de Qualité (SMQ) pour l'ensemble de ses métiers.

La SEM 92, c'est...

- > Un capital de 15,2 M€
- > 22 actionnaires
- > Un chiffre d'affaires de 24,3 M€ (2010)
- > 70 salariés
- > 138,7 M€ d'opérations d'investissement

La SEM 92, la crédibilité et le professionnalisme d'un opérateur au service des collectivités locales, des bailleurs sociaux et de l'intérêt public :

- > Management de projet
- > Equipe projet adaptée
- > Méthodes novatrices
- > Rigueur et transparence
- > Respect des coûts et des délais
- > Expertises juridiques, financières et foncières
- > Valorisation du projet

Plus d'informations sur : www.sem-92.fr